

L'écotourisme peut-il constituer une alternative éthique et durable aux dégâts du tourisme traditionnel dans les espaces insulaires des Caraïbes ?

Sujet initial : « *Dans quelle mesure la dégradation potentielle d'un site par les impacts négatifs de sa « mise en tourisme » est-elle évitable ?* »

Mona Payet-Alaux

Projet de fin d'étude encadré par **Vincent Rotgé**

Ecole universitaire polytechnique de Tours Département Aménagement et Environnement

2022-2023

AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'autrice de cette recherche a signé une attestation sur l'honneur de non-plagiat.

FORMATION PAR LA RECHERCHE, PROJET DE FIN D'ETUDES EN GENIE DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,

Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales de l'UMR 7324 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement

Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier dans un premier temps toute l'équipe pédagogique de Polytech Tours de nous avoir transmis leurs connaissances avec enthousiasme. Grâce à leur sympathie, le Département Aménagement et Environnement est devenu un foyer pour nous tous.tes.

Tout particulièrement, merci à mon tuteur Vincent Rotgé pour ses conseils précieux dans le cadre de ce projet de fin d'études.

SOMMAIRE

Avertissement	2
Formation par la recherche, Projet de Fin d'Etudes en génie de l'Aménagement et de l'Environnement	3
Remerciements	4
Sommaire	5
Table des figures	6
Introduction.....	7
I. Définitions et mise en contexte.....	8
I.1. Tourisme et mise en tourisme	8
I.2. Quand parle-t-on de sur-fréquentation ?.....	8
I.3. Des sites particuliers : les îles des Caraïbes	9
II. Le tourisme insulaire : levier de développement ou menace ?	11
II.1. La mise en tourisme des petites économies insulaires.....	11
II.2. Les limites et risques des économies insulaires touristiques.....	11
A) Des économies fortement dépendantes du tourisme	12
B) Une « monoculture » touristique fragile.....	13
C) L'empreinte environnementale de l'appropriation touristique des espaces insulaires.....	13
III. Le tourisme, un facteur d'émergence des préoccupations environnementale ?	16
IV. Écotourisme : une alternative pour un tourisme responsable et durable dans les Caraïbes ?.....	18
IV.1. L'Ile-à-vache : échec d'un mégaprojet écotouristique à Haïti	18
A) La construction d'un espace touristique artificiel	19
B) L'échec du projet par l'opposition citoyenne	20
IV.2. Natures Seekers : succès d'un projet écotouristique communautaire à Trinidad-et-Tobago	21
A) Contexte territorial et socio-économique de Trinidad-et-Tobago	22
B) L'expérience Nature Seekers à Matura	23
V. Bilan des politiques et projets écotouristiques	26
V.1. Dimension économique.....	26
V.2. Dimension socio-culturelle.....	26
V.3. Dimension environnementale	27
Conclusion	29
Bibliographie.....	30
Annexes	35

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Département Sud d'Haïti, Ile-à-Vache (Sarrasin & Renaud, 2014)	19
Figure 2: Ile-à-Vache, un site naturel (Gouvernement de la République d'Haïti, 2013)	19
Figure 3: Plan conceptuel de développement touristique de l'île à vache (Gouvernement de la République d'Haïti, 2013).....	20
Figure 4: Une partie de la piste d'atterrissage du projet d'aéroport de l'île-à-Vache (Osna, 2022)	21
Figure 5: Organisation du territoire de Trinidad (Augier, 2014)	22
Figure 6: Excursion touristique pour l'observation des tortues par le groupe Nature Seekers (CANARI, 2020)	24
Figure 7: Enjeux de l'écotourisme et stratégies de solutions (DFID, 1999 ; Autrice).....	28

INTRODUCTION

Le tourisme se démocratise pendant l'ère industrielle et conquiert le monde entier au XX^e siècle. L'invention du chemin de fer a permis la démocratisation des loisirs et l'émergence du tourisme de masse. Au cours du XX^e siècle, le tourisme mondial prend des proportions très importantes sous l'effet du développement des liaisons aériennes, de l'instauration des congés payés et de l'amélioration des niveaux de vie dans les pays développés.

En Caraïbe, le tourisme apparaît comme une alternative au financement du développement économique, face au déclin des productions agricoles, au faible potentiel industriel et à l'exploitation restreinte du secteur des services. Dans ce contexte, les îles des Caraïbes sont devenues une destination touristique majeure à l'image idyllique, telle qu'elle est perçue par les touristes occidentaux. En 1989, Georges Cazes mettait en lumière l'exceptionnelle performance des îles tropicales, qui déjà recevaient la moitié du flux international de la zone intertropicale. De nos jours, les destinations insulaires occupent toujours une place singulière dans l'imaginaire collectif et leur pouvoir attractif n'a pas faibli, en dépit de fluctuation de la pratique touristique internationale.

Soumises à des contraintes économiques et géographiques spécifiques, de nombreuses îles et archipels ont misées et misent toujours sur leurs richesses naturelles et culturelles pour se faire une place sur la scène du tourisme international. Ces approches s'inscrivent dans une volonté de développement global d'une région ou d'un pays. En effet, le tourisme a le potentiel de créer des emplois, de produire des revenus financiers significatifs, d'attirer des investisseurs étrangers, et de contribuer au développement d'infrastructures publiques.

Néanmoins, malgré des bénéfices économiques indéniables, depuis de nombreuses années le tourisme de masse est repensé au travers de ses impacts négatifs, et ce partout dans le monde. De nombreuses études ont ainsi conclu que le tourisme engendre de nombreux dysfonctionnements économiques, socio-culturels ou environnementaux. D'autre part ceux-ci sont exacerbés dans les espaces particulièrement sensibles et vulnérables que sont les îles. En réponse, peuvent être observées des initiatives de diversification du tourisme dans plusieurs pays des Caraïbes. Celles-ci suscitent un intérêt croissant de la part des visiteurs et sont devenues un véritable argument de vente.

Au cours de mes réflexions, je me suis posé la question suivante : *L'écotourisme peut-il constituer une alternative éthique et durable aux dégâts du tourisme traditionnel dans les espaces insulaires des Caraïbes ?*

Tout d'abord, les concepts clés du sujet seront définis, suivis d'une analyse de la vision du tourisme comme levier de développement des territoires insulaires. Puis, l'empreinte écosystémique sur ces espaces et les liens entre tourisme et préoccupations environnementales seront exposés. L'écotourisme, en tant que solution aux inconvénients du tourisme classique, sera analysé sous l'angle de deux projets caribéens : l'Île-à-Vache à Haïti, et l'expérience Nature Seekers à Trinidad-et-Tobago. Enfin, ce travail se conclura par un bilan des enjeux liés à l'écotourisme, et de leurs potentielles stratégies de solutions.

I. DEFINITIONS ET MISE EN CONTEXTE

I.1. TOURISME ET MISE EN TOURISME

La définition du tourisme dépasse la seule expérience individuelle pour intégrer l'infrastructure touristique dans sa globalité. Le tourisme en effet représente :

« un système d'acteurs, de lieux et de pratiques permettant aux individus la récréation par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien. » (Géoconfluences, 2011b)

L'expérience touristique constitue une immersion personnelle, physique et symbolique, dans le milieu visité (Lamic, 2010). Amirou (2012) soutient que le succès des lieux touristiques dépend de leur capacité à créer une expérience enchantée dans l'imaginaire des visiteurs. Le marché touristique cherche à offrir une variété de produits et de services ciblant les émotions des touristes en quête d'expériences « authentiques ». Cet quête agit comme un levier sous-jacent qui guide les actions de production de l'espace touristique. La mise en tourisme des territoires nécessite donc des investissements pour élaborer des programmes répondant aux attentes des visiteurs (Jeannite & Lapointe, 2016). En 1992, le géographe Georges Cazes présentait déjà le tourisme comme un processus de transformations multiples sur les plans spatial, symbolique, environnemental, culturel, économique et politique.

L'expression « mise en tourisme » est aujourd'hui très employée dans les écrits et discours touristiques francophones, et se base sur cette notion de modification du contexte matériel et immatériel (Kadri et al., 2019). La mise en tourisme d'un lieu désigne :

« Un processus de création d'un lieu touristique ou de transformation d'un lieu ancien par le tourisme qui aboutit à un état : le lieu touristique. » (Géoconfluences, 2011a)

L'expression « *touristification* » a été employée : le suffixe (-action) insiste sur le processus. Tandis que « *mise en tourisme* » désigne à la fois le processus et l'état final. L'expression de « *mise en tourisme* » présente également l'avantage de souligner le caractère dynamique et humain de l'action, et donc le poids décisionnel des différents acteurs (HyperGeo, 2020).

I.2. QUAND PARLE-T-ON DE SUR-FREQUENTATION ?

La pression touristique exerce un poids sur l'espace, non sans conséquences. La sur-fréquentation se caractérise par une situation où la quantité et/ou le type de tourisme dépasse la capacité d'accueil de la destination, ce qui entraîne des dommages sur le tissu social, culturel, et environnemental. La capacité de charge d'un lieu est la fréquentation touristique qu'il peut admettre durablement, sans dommages irréversibles. Les altérations potentielles touchent les structures suivantes :

- Structure économique : entraîne une dépendance aux structures régionales et étrangères.
- Structure socio-culturelle : modifie radicalement les équilibres sociaux antérieurs, et les systèmes de valeurs qui prévalent.
- Structure environnementale : modifie les grandes caractéristiques écologiques

initiales.

Le concept de « *capacité d'accueil* » se réfère au nombre de places disponibles théoriquement. La capacité d'accueil peut être jugée inférieure ou supérieure aux possibilités réelles du lieu : la « *capacité de charge* ». Cette « *capacité de charge* » est le nombre de visiteurs qui peuvent se rendre à un endroit, sans qu'il en résulte une perte d'attraction ou des dommages pour l'environnement. La relation entre « *capacité d'accueil* » et « *capacité de charge* » se base donc sur un équilibre entre l'offre proposée, et l'aptitude à soutenir cette offre (Deprest, 1997).

Il est important de noter que la capacité de charge d'un site ne dépend pas seulement du nombre de visiteurs, mais également d'autres facteurs qui vont au-delà de l'aspect purement quantitatif. Le comportement des visiteurs, le moment des visites, la façon dont les personnes se concentrent dans l'espace, ou encore l'étiquette du lieu, sont des facteurs importants (Koens et al., 2018).

Dans les îles qui connaissent un taux de fréquentation touristique élevé par rapport à leur superficie, la capacité de charge est rapidement dépassée et atteint le seuil au-delà duquel l'écosystème naturel subit des dommages irréversibles (McElroy & De Albuquerque, 1998).

I.3. DES SITES PARTICULIERS : LES ILES DES CARAÏBES

La première définition d'un site est « *paysage considéré du point de vue de l'aspect, du pittoresque, de l'esthétique.* » (CNRTL, s. d.). La valeur d'un site réside dans l'unicité des éléments matériels et immatériels qui le composent. La matérialité d'un espace est liée à sa géographie et à sa structure biophysique (son climat, ses paysages, ses écosystèmes...), mais également à ses éléments anthropogènes (architecture, agriculture...). Le caractère immatériel se réfère à l'histoire et aux cultures locales (traditions, gastronomie, mythes...). L'image perçue d'un site, spontanée ou commerciale, est une synthèse de tous ces éléments, ou se concentre sur des traits particuliers mis en valeur (Prats & Thibault, 2003).

Le concept d'espace « *Caraïbe* » a été instauré par les États-Unis au commencement du XIX^e siècle, en corrélation avec leur expansion économique et militaire au-delà de leur limite maritime méridionale (Dehoorne, 2007). La géographie critique explore le concept d'espace en considérant son appropriation par les individus, résultant des relations sociales complexes et les représentations du vécu individuel, construit en fonction des expériences, des connaissances et des valeurs de ceux qui l'occupent. Amirou et al (2012) décrivent l'espace touristique avec une logique multidimensionnelle (historique, économique, sociale) de l'activité humaine orientée vers des pratiques de loisir et de distinction sociale.

Au fil du siècle, l'espace « *Caraïbe* » s'est modifié ; dans les années 1970, deux zones se distinguaient :

- la Caraïbe anglophone : îles anglophones, francophones, hispanophones et néerlandophones, trois Guyanes et Belize
- la Carabe hispanique : du canal du Yucatan au golfe de Paria, comprenant les États riverains de la Caraïbe, du centre et du sud de l'Amérique ; en excluant El Salvador (côte Pacifique), les Bahamas (trop étatsuniennes) et les Guyanes (côtes Atlantiques)

Au cours des années 1990, une vision élargie de la Caraïbe a émergé, permettant de concilier des

enjeux économiques et culturels dans le contexte d'un nouveau projet politique. L'Association des États de la Caraïbe, établie en 1994, a servi d'intermédiaire à ce projet en regroupant tous les États indépendants et les territoires non indépendants de l'ensemble du bassin de la Caraïbe. Les perspectives hispaniques et anglophones ont alors convergé pour donner naissance à la « *Grande Caraïbe* » ou simplement la « Caraïbe » : une construction politique de cohésion (Dehoorne, 2007).

II. LE TOURISME INSULAIRE : LEVIER DE DEVELOPPEMENT OU MENACE ?

Le tourisme insulaire ne constitue qu'une faible part du tourisme mondial (environ 5%). Mais pour ces espaces eux-mêmes, rapporté à leurs caractéristiques géographiques et démographiques, le tourisme prend une dimension considérable (Froger et al., 2010).

II.1. LA MISE EN TOURISME DES PETITES ECONOMIES INSULAIRES

A la fin du XIX^e siècle, les îles les plus proches des foyers émetteurs sont les premières à accueillir des visiteurs étrangers. Jusqu'alors la lenteur des liaisons maritimes empêchait les vacances courtes et les voyageurs étaient des commerçants, des hommes d'affaires, des administrateurs coloniaux et quelques aventuriers (Gay, 2000). L'innovation de l'aviation produit des appareils plus performants, réduisant ainsi la durée et les coûts des voyages transocéaniques. La démocratisation des transports aériens rend accessibles pour les vacances des îles en zone intertropicale faisant déjà partie de l'imaginaire occidental.

La relation entre tourisme, croissance économique et réduction de la pauvreté a été de nombreuses fois prouvée dans la littérature scientifique. Ainsi, si « *le tourisme, à lui seul, ne peut permettre d'éliminer la pauvreté, il peut y contribuer largement* » (Goavec & Hoarau, 2015). Le système touristique peut permettre aux communautés pauvres en ressources matérielles, de mettre à profit leur richesse culturelle pour le développement économique. Les bénéfices indirects sont nombreux, bien que difficiles à quantifier, il est cependant certain que l'industrie touristique a une capacité de création d'emplois et de revenus (Vanegas Sr & Croes, 2003).

La croissance des « *Petites Economies Insulaires* » (PEI), est contrainte par leurs caractéristiques géographiques : ce sont souvent de petits territoires éloignés des grandes routes aériennes et des grands foyers de population. Leur contexte historique (dépendance vis-à-vis de l'extérieur, héritage colonial...), la situation sociale (précarité du marché du travail...) impacte également la structure économique des PEI (étroitesse des marchés locaux, faible diversification des activités...) (Goujon & Hoarau, 2020). Beaucoup de PEI ont donc vus dans la spécialisation touristique un modèle économique viable et ce pour plusieurs raisons. D'abord, ces territoires possèdent des atouts naturels et culturels, ensuite le tourisme ne nécessite pas une main-d'œuvre hautement qualifiée, et enfin ce secteur a de fortes potentialités de croissance (Logossah & Maupertuis, 2007).

Au-delà de 10% des revenus des exportations et de 5% du PIB générés par le tourisme, les états et possessions insulaires concernés peuvent être considérés comme des économies touristiques (Wilkinson, 1989). Les PEI ayant choisi un modèle de développement centré sur le tourisme comme activité quasi-exclusive sont appelées SITE : « *small island tourist economies* » (McElroy, 2006).

II.2. LES LIMITES ET RISQUES DES ECONOMIES INSULAIRES TOURISTIQUES

Si la spécialisation touristique dans les PEI est un facteur de développement économique sur le court terme, les résultats à long terme sont ambigus. La Déclaration de la Zone de Tourisme durable de la Caraïbe (ZTDC) souligne les nuisances croissantes résultant du développement incontrôlé du tourisme, contribuant à la dégradation des ressources et à l'appauvrissement à long terme de la richesse, mettant en péril le patrimoine des pays de la Caraïbe. De nombreux chercheurs indiquent que rien ne garantit la durabilité de la croissance fondée sur le tourisme et qu'il aurait même un effet négatif à

terme (Amadou & Clerides, 2010; Logossah & Maupertuis, 2007).

La question suivante se pose : *le tourisme et ses infrastructures constituent-ils réellement un levier de développement viable?*

A) DES ECONOMIES FORTEMENT DEPENDANTES DU TOURISME

Le tourisme, représentant une part significative de l'économie, conduit les autorités à investir massivement, souvent à court terme, dans des projets spécifiques visant le développement des infrastructures touristiques (en particulier dans le domaine des transports). Les tour-opérateurs et les grandes entreprises multinationales dominent un secteur touristique très concurrentiel. Ces grands groupes privés ont le pouvoir de faire pression sur les états afin qu'ils consacrent prioritairement les quelques investissements publics dans des équipements dont ils ont besoin (un aéroport, par exemple). Ces investissements constituent une lourde charge dans le budget des états, car ils disposent de peu de moyens financiers pour répondre aux standards d'exigence élevés des touristes. En outre, la nature et l'emplacement de ces infrastructures ne répondent pas forcément aux besoins des populations. Dans ce cas, le tourisme est totalement disjoint du développement territorial du pays (Froger et al., 2010). A long terme, un décalage entre l'investissement de l'état et les bénéfices tirés par les locaux est observé.

Le taux de fuite est le pourcentage des recettes monétaires issues du tourisme appropriés par les économies des pays du Nord. Par exemple, par les entreprises de l'industrie du voyage domiciliées dans les pays émetteurs de touristes (Froger et al., 2010). En ce qui concerne les Caraïbes, l'établissement d'un décompte précis est complexe, car la part de recettes retenues sur place varie selon les caractéristiques économiques des territoires. À Trinidad-et-Tobago ce sont 22% des revenus générés par le tourisme qui retournent dans le pays émetteur, tandis qu'à Haïti le taux de fuite est de 65% (Dupont, 2015; Jeannite, 2018; Singh, 2008). Pour un exemple concret, la visite d'un bateau de croisière transportant 3 000 passagers peut injecter jusqu'à 100 000 € dans l'économie d'une île. Cependant, cette estimation doit être nuancée en tenant compte de la part prédominante des dépenses consacrées aux boutiques hors taxes, variant entre 45% et 67%. Ces dépenses contribuent très peu au développement propre de l'île (Dehoorne et al., 2009).

L'essor du tourisme international a remanié la structure économique de nombreuses îles et induit une concurrence intersectorielle pouvant conduire au déclin d'autres secteurs auparavant prospères (Nowak & Sahli, 2007). Dans certaines cas il a déclenché ou accéléré le recul des activités traditionnelles (pêche, agriculture...), et soutenu la croissance rapide du secteur tertiaire. La baisse de la production locale, couplée à l'augmentation du besoin en produits alimentaires et l'évolution des modes de consommation, rend ces territoires d'autant plus dépendants des grands fournisseurs mondiaux (Duvat, 2006).

Il est possible d'établir un gradient de dépendance au secteur touristique (Mondou & Pébarthe-Désiré, 2016). Ce gradient de dépendance est proportionnel à la taille des pays récepteurs : assez faible dans les grands pays à économie diversifiée (comme le Mexique ou la Tunisie), mais très élevé dans les petites îles (plus de 75%). Dans les Caraïbes, si l'évaluation précise de la dépendance est complexe en raison des revenus indirects associés au tourisme, elle demeure cruciale. Par exemple, sur l'île d'Anguilla, les taxes d'entrée et de sortie, les dépenses touristiques locales, ainsi que les revenus indirects liés au tourisme, représentent 70% du PIB de l'île, contribuant également à 28% des emplois par le biais du secteur de l'hôtellerie et de la restauration (Maignan, 2008).

Ainsi, si des îles se sont déjà illustrées en basant leur croissance sur la performance de leur secteur

touristique, elles restent complètement dépendantes de l'Europe et de l'Amérique du Nord, d'où viennent la majorité des visiteurs. La dépendance des territoires au tourisme est accentuée par la « *monoculture* » touristique (Froger et al., 2010).

B) UNE « MONOCULTURE » TOURISTIQUE FRAGILE

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le tourisme n'est généralement pas une activité qui nécessite un travail hautement qualifié. Bien que cela peut être un avantage au départ, ça n'incite pas le secteur touristique à investir dans la connaissance, favorise la sous-éducation de la population locale et donc la faible croissance économique (Augeraud-Veron & Augier, 2005; Goavec & Hoarau, 2015). Pour le cas de la République Dominicaine, Louis Dupont parle même d'une croissance appauvrissante, car les choix budgétaires de l'Etat sont en défaveur du secteur de l'éducation (Dupont, 2009).

Le secteur touristique est particulièrement sensible aux événements internationaux, comme on l'a observé lors de l'épidémie de la covid-19 (Goavec & Hoarau, 2015). De plus, le facteur environnemental est présent à toutes les étapes du développement d'une destination touristique, c'est un élément crucial de l'attractivité des territoires (Russell, 2006). Les PEI sont parmi les économies les plus exposées aux conséquences négatives du changement climatique (Mycoo, 2018). Les manifestations inévitables du changement climatique, tels que la hausse du niveau des mers et l'intensification des phénomènes extrêmes, ont et auront dans le futur des répercussions sévères sur le secteur du tourisme.

En résumé, la dépendance économique, financière et monétaire des îles vis-à-vis des entreprises multinationales et des grandes puissances est renforcée par une économie reposant sur le tourisme. La stabilité économique des régions insulaires est également mise en péril par l'avènement des aléas climatiques, qui menace des activités touristiques et l'intégrité des infrastructures concernées.

C) L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE L'APPROPRIATION TOURISTIQUE DES ESPACES INSULAIRES

Si les îles attirent, c'est pour leur nature tropicale riche sur le plan paysager et écosystémique. Dans un contexte de croissance démographique, les écosystèmes des Caraïbes composés de récifs coralliens, herbiers marins et mangroves, sont fragilisés (Angeon & Saffache, 2008). Ainsi, même lorsqu'elles ne reçoivent que très peu de touristes, la croissance des activités touristiques sur les îles a nécessairement eu pour conséquence d'accélérer la dégradation de l'environnement. Les dégradations biophysiques d'un écosystème insulaire sont multiples. Les principaux sont la dénaturation de paysages, la dégradation qualitative de l'air et qualitative et quantitative de l'eau, la production de déchets solides et l'artificialisation des sols. En ce qui concerne la biodiversité, les impacts négatifs peuvent inclure l'introduction involontaire d'espèces invasives ou pathogènes, le piétinement des végétaux, ainsi que l'élimination intentionnelle ou non d'espèces. Quelques-unes de ces altérations environnementales spécifiques des îles seront détaillées ci-après.

En raison de la démocratisation du tourisme, les visiteurs recherchent une expérience toujours plus authentique, ce qui les amène à sortir des lieux touristiques pour pénétrer de plus en plus loin dans les régions du monde. De ce fait, le tourisme cause également des problèmes à l'intérieur des terres, où les zones écologiques sensibles sont facilement accessibles. En conséquence, les touristes, parfois sans le savoir, peuvent endommager la végétation et leur présence peut contrarier les espèces animales sensibles et parfois endémiques (Briguglio, 2008). La collecte d'organismes marins par les touristes a

été largement pratiquée dès les années 1970. On constate également une augmentation de la demande de poissons d'aquarium exotiques, de carapaces de tortues et de bijoux en corail (Duvat, 2006). Par ailleurs, l'intensification des flux entre les îles et les espaces extérieurs du monde entier augmente les risques de l'introduction d'espèces invasives ou pathogènes pour la faune et la flore locale. Ces introductions concernent toutes les régions du monde et tous les types d'organismes (virus, micro-organismes, plantes, animaux, champignons...).

Le développement du tourisme dans les Caraïbes a exigé d'importants investissements de la part des autorités publiques et des acteurs du privé dans les infrastructures. On déplore la multiplication de projets disproportionnés (comme de grands complexes touristiques), dans un objectif de rentabilité à court terme. Ces aménagements n'ont d'ancrage ni dans la durée, ni dans les dynamiques sociales locales (Breton, 2007).

Les aéroports et les ports maritimes, indispensables pour assurer l'accessibilité aux îles, occupent de très larges surfaces par rapport à l'espace total disponible. Cela augmente considérablement la pression foncière, ainsi que la pollution de l'air et de la mer. Dans le cas du trafic aérien, les avions sont créateurs de pollution sonore, qui perturbe les habitants et la faune sauvage (Briguglio, 2008). En raison de l'avènement du tourisme de croisière dans les années 70, suivi d'un boom significatif dans les années 80-90, les côtes sont largement artificialisées. L'urbanisation des fronts de mer pollue les espaces naturels, et favorise l'érosion des plages en bloquant les transferts sédimentaires entre les hauts et les bas de plage. L'apparition de paquebots de dimensions colossales, capables d'accueillir plusieurs milliers de passagers, entraîne la construction de vastes ports. Les effets destructeurs de l'ancrage des bateaux de croisière ont été mis en avant par l'étude des surfaces ravagées dans les zones de la mer des Caraïbes qui accueillent des paquebots (Smith, 1988). La Caraïbe compte 10,3% des récifs de la planète ont perdu 70% de sa couverture corallienne durant les cinquante dernières années

En 1955, Lévi-Strauss notait déjà « *Ce que d'abord vous nous montrez, voyages, c'est notre ordure lancée au visage de l'humanité* ». Les touristes consomment plus de biens et d'eau que les résidents, et les territoires concernés sont souvent dépourvus de moyens de collecte et de recyclage adaptés à ces volumes de déchets. L'accès à l'eau potable est un enjeu majeur pour certaines îles qui connaissent des périodes de sécheresse malgré d'abondantes précipitations annuelles (les îles antillaises par exemple). Les nappes phréatiques ont du mal à répondre à la demande grandissante. De façon générale dans les PEI, 90% des eaux usées issues des petits états insulaires en développement sont déversées dans la nature sans traitement préalable (Dehoorne & Saffache, 2008). En raison de l'effet de progrès, de la chute des productions locales, et de l'augmentation des importations, la population locale peut avoir tendance à calquer son mode de vie sur celui des touristes. Ces changements de mode de consommation amplifient encore la production de déchets non dégradables.

Le prélèvement d'éléments constitutifs des milieux naturels est dévastateur pour les équilibres biologiques des milieux. Le prélèvement de sable et de blocs de corail a été largement pratiqué dans les PEI, qui n'ont pas d'autre matériau de construction à disposition. La rareté des surfaces disponibles, notamment dans les îles montagneuses, a conduit à la décision de colmater les mangroves et à la destruction des vasières (Duvat, 2006). Ces éléments sont prélevés sur le pourtour des îles afin de limiter les difficultés techniques et les coûts d'extraction. Ils ont pour effet d'aggraver l'érosion côtière, d'affaiblir les récifs et portent directement et indirectement atteinte à l'équilibre des

écosystèmes et à la biodiversité (poissons, crustacés...). La destruction de ces milieux qui assurent des fonctions spécifiques tels que la régulation des crues ou l'épuration des eaux usées en provenance des bassins versants, entraîne l'apparition ou l'intensification de dégradations environnementales, comme les inondations dangereuses pour certaines espèces, ou l'augmentation de la pollution des eaux côtières (Duvat, 2006).

En résumé, sur les îles, les modes de consommation touristique occasionnent des dégradations s'additionnant à celles provoquées par l'urbanisation et la pression démographique. Les contraintes territoriales et la faiblesse des ressources, financières et techniques, expliquent le retard des politiques de protection de l'environnement. Les politiques et réglementations environnementales ont souvent émergé trop tardivement, lorsque la destination perd son attractivité, qu'elle approche de la saturation, ou après une crise (Duvat, 2006). Dans ces conditions, un essor touristique rapide amplifie les problèmes de gestion de l'environnement. La survie du secteur touristique dans les sites dépend de leur état de conservation, et donc de la façon dont ils sont gérés. C'est-à-dire, des actions de valorisation et de préservation des sites. Ainsi, le succès d'une destination peut causer sa propre perte lorsque l'intensité du tourisme nuit à son avantage comparatif (Leroux, 2010). L'enjeu est de concilier le développement économique des îles grâce à l'activité touristique, tout en préservant la soutenabilité environnementale des lieux fréquentés. Concrètement, répondre aux enjeux de développement durable désormais bien connus de tous : parvenir à un modèle de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Insee, 2016).

III. LE TOURISME, UN FACTEUR D'ÉMERGENCE DES PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES ?

Une externalité positive au développement du tourisme est l'incitation à la préservation des ressources naturelles, dont il est souvent dépendant (Goavec & Hoarau, 2015). On remarque une concordance entre l'essor du tourisme et l'émergence des espaces protégés dans les PEI : la majorité de ceux-ci et des pratiques conservatrices (les inventaires, par exemple) ont été mises en œuvre durant les premières décennies du tourisme. Cela a été permis par une forte mobilisation des scientifiques et des associations environnementales, mais s'explique également par la demande croissante des pays du Nord pour des lieux « *naturels* » et « *exotiques* » (Cazes, 1989).

Dans les îles tropicales, notamment dans les territoires d'Outre-Mer de la France, le tourisme a apporté les effectifs justifiant la viabilité de diverses structures et services autour de la biodiversité, comme les musées, les aquariums, ou les visites guidées (Vast, 1989). Même si l'impact écologique de ces établissements et de ces visites est questionnable, ils participent à la sensibilisation à l'environnement des touristes et des locaux. Par ailleurs, les politiques de contrôle de la qualité de l'environnement et de la pollution (pavillon bleu, « *beach rating* » ...) tendent à s'instaurer dans les îles lorsqu'elles sont fréquentées par une clientèle sensible à ces questions. C'est ainsi que certaines plages ont fait l'objet d'une attention particulière de nettoyage et d'entretien pour satisfaire les exigences des touristes (Duvat, 2006). Le tourisme a globalement favorisé une certaine prise de conscience environnementale et a visibilisé la valeur écologique de nombreuses régions.

Les mouvements sociaux et environnementaux des années 1960-1970 ont entraîné une prise de conscience et une remise en cause du tourisme de masse à l'échelle internationale. L'environnement devient un objet de recherche et le rapport Brundtland (1987) institutionnalise le concept de développement durable, dont les trois principes, environnemental, économique, et social, sont applicables au tourisme (Leroux, 2010). Face au surtourisme, on assiste à une promotion de l'écotourisme comme alternative au tourisme de masse dès les années 1990 (Froger et al., 2010). En ce sens, l'année 2002 est consacrée « *année internationale de l'écotourisme* » par les Nations Unies.

Au même moment, le tourisme de masse dans les Caraïbes, en ignorant la préservation des ressources naturelles et culturelles, apparaît comme non durable malgré son rôle économique crucial dans le développement des îles de la région. En réponse à ces préoccupations, l'écotourisme a émergé comme une alternative durable et éthique.

Il n'y a pas de consensus sur la définition de l'écotourisme, Fennell (2001) identifie 85 définitions ayant toutes pour point commun les questions de conservation, d'éthique, de soutenabilité, d'éducation et de bénéfices pour les communautés hôte. Dans le cadre de ce travail, l'écotourisme sera défini comme une stratégie de développement touristique durable, en coopération avec les communautés locales, visant des bénéfices économiques justes, et contribuant à la conservation environnementale (Dehoorne et al., 2007; Jolin, 2001).

La notion d'équité différencie l'écotourisme du tourisme. L'écotourisme n'est pas une forme d'exploitation des ressources naturelles et humaines au seul profit monétaire, il suppose une répartition des profits (avec les communautés d'accueil) et des risques (les coûts sociaux et environnementaux ne reviennent pas qu'à la collectivité). Sur la base des écrits scientifiques produits, Gagnon & Gagnon (2006) dégagent quatre méta-principes structurants de l'écotourisme :

- La valorisation de la conservation de l'environnement ;
- La contribution équitable au développement économique ;
- La prise en compte et réponse aux besoins des communautés hôtes ;
- La génération d'une expérience touristique nouvelle, authentique et responsable.

La quasi-totalité des États de la Caraïbe appuient les concept d'écotourisme, mais la signification qu'ils y attachent varie (Breton, 2007). Certaines îles des Caraïbes intègrent l'écotourisme au cœur de leurs stratégies de développement touristique, bien que des débats persistent quant à sa réelle durabilité.

IV. ÉCOTOURISME : UNE ALTERNATIVE POUR UN TOURISME RESPONSABLE ET DURABLE DANS LES CARAÏBES ?

Les îles de la Caraïbe sont au cœur des convoitises, un désir d'exotisme entretenu dans les pays nord-américains et européens. Cet attrait se manifeste de manière ostensible par les publicités, qui réduisent ces destinations à des décors mis en scène pour répondre aux stéréotypes bien ancrés.

"The Caribbean has been repeatedly imagined and narrated as a tropical paradise [...] a perpetual Garden of Eden in which visitors can indulge all their desires and find a haven for relaxation, rejuvenation, and sensuous abandon." (Sheller, 2003)

Le malentendu touristique est accentué par l'ignorance des réalités locales et la méconnaissance des données sociales et historiques. Les réalités caribéennes sont complexes dans cet espace marqué par une histoire coloniale inachevée, avec des territoires aux statuts variables entre "*possessions*", "*dépendances*" et territoires indépendants "*sous contrôle*" (Dehoorne, 2007). Ces nuances sont souvent perdues dans le récit touristique, créant un décalage entre la perception idéalisée et la réalité historique de la Caraïbe.

L'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) met en place la Zone de Tourisme durable de la Caraïbe (ZTDC). Cette convention précise que le tourisme durable doit favoriser la participation communautaire, englobant la formulation de politiques, la planification, la gestion, la propriété et la répartition des bénéfices. Dans le cadre de la ZTDC, l'objectif n'est pas de limiter les flux de visiteurs, mais bien d'augmenter les arrivées internationales de manière durable. Une grille d'indicateurs a été formalisée comme outil dans les diagnostics territoriaux et dans l'accompagnement des politiques de tourisme durable locaux (cf. annexe 2). Ces efforts s'inscrivent dans un cadre juridique visant à doter la région d'instruments politiques appropriés (Dehoorne, 2010).

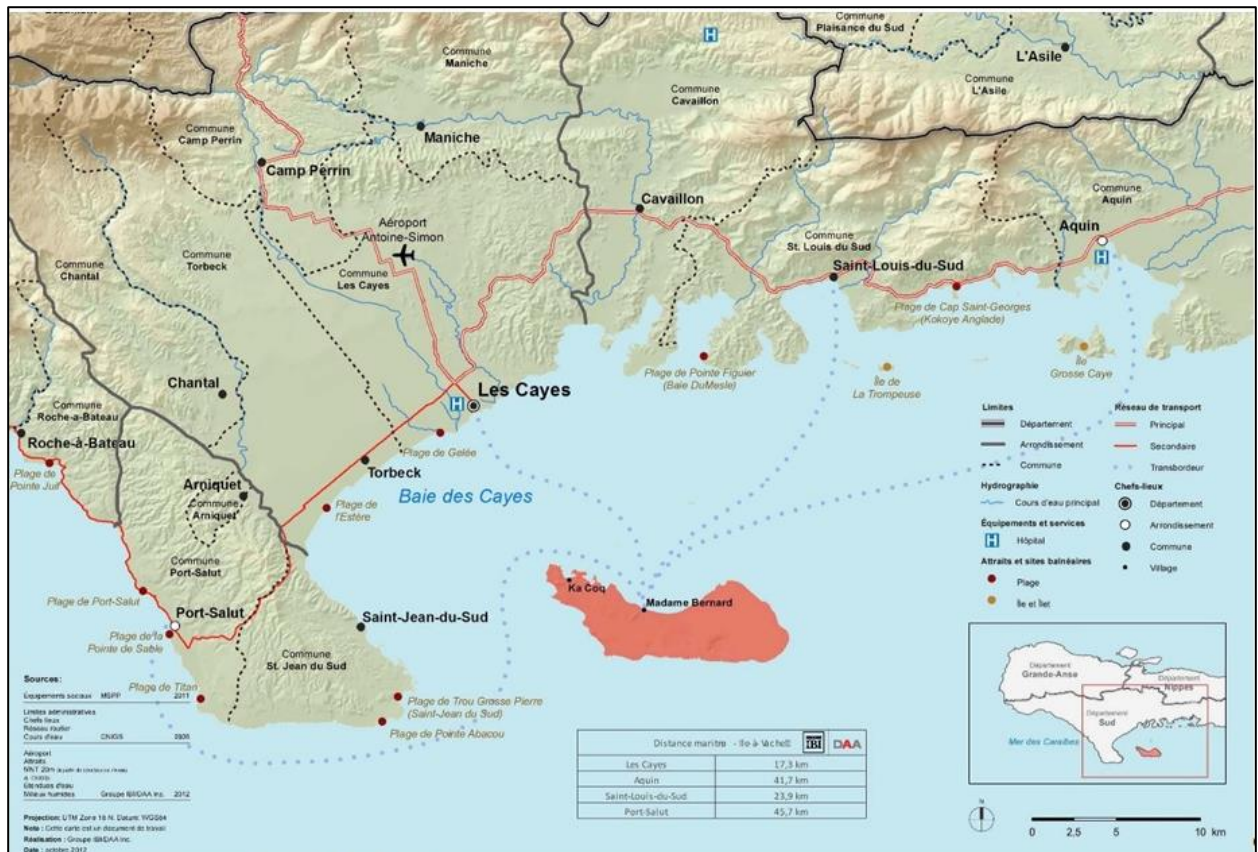
IV.1. L'ÎLE-A-VACHE : ECHEC D'UN MEGAPROJET ECOTOURISTIQUE A HAÏTI

Haïti a été l'une des destinations les plus prisées des Caraïbes dans les années 1940-1960. À l'époque, son attrait reposait sur son climat agréable, la qualité de l'accueil, et les cérémonies Vodou. À partir des années 80, l'activité touristique se contracte très fortement, ses retombées économiques sont de plus en plus marginales (Séraphin, 2014). De nos jours, Haïti est parmi les destinations les moins fréquentées, principalement en raison de l'instabilité politique, de l'insécurité, et de l'absence quasi totale d'infrastructures touristiques (Dupont, 2009; Séraphin, 2013).

Malgré les efforts du gouvernement pour faire du tourisme un levier de développement après le séisme de 2010 (chute de 34% du nombre de touristes) (Sarrasin & Renaud, 2014), les objectifs d'augmentation de la croissance, de création d'emplois, et de contribution d'un milliard de dollars à l'économie nationale demeurent inatteignables. Le tourisme opère en marge de l'économie nationale, avec des retombées principalement orientées vers les entreprises touristiques étrangères (Jeannite & Sarrasin, 2018).

Le plan Stratégique de Développement d'Haïti de 2012 (PSDH) cristallise le projet de « *reconstruction* »

et de « *développement* » après les dégâts causés par le séisme de 2010. Le projet touristique Destination Ile-à-Vache découle de ce PSDH. Le tourisme y est présenté comme un axe de développement principal, au côté du développement de l'agriculture et de l'exploitation minière. Pourtant, il est admis que l'exploitation minière requiert, non seulement beaucoup de terre et d'eau, mais qu'elle est aussi toxique pour l'agriculture et implique la destruction de l'environnement en général (Osna, 2020). Ainsi, le gouvernement s'efforce de rétablir Haïti comme une destination touristique phare des Caraïbes, en misant sur l'Île à Vache (Osna, 2022).



A) LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE TOURISTIQUE ARTIFICIEL

L'Île à Vache est comprise dans le département Sud d'Haïti, située dans la mer des Caraïbes. Elle s'étend sur une superficie de 45,5 km² et abrite une population de 14 000 habitants, majoritairement concentrée dans la partie ouest (cf. annexe 3).

L'économie de l'île repose principalement sur l'agriculture et la pêche. Ces activités traditionnelles façonnent la vie quotidienne des habitants et la dynamique écologique de l'île. C'est une île caractérisée par ses plages et son écosystème exceptionnels où de nombreuses espèces rares cohabitent. Il y a une absence de services publics, les



Figure 2: Ile-à-Vache, un site naturel (Gouvernement de la République d'Haïti, 2013)

infrastructures électriques se limitent à quelques groupements de panneaux solaires, et l'eau potable provient de quelques puits éparpillés sur le territoire (Jeannite & Lapointe, 2016; Sarrasin & Renaud, 2014).

L'Île-à-Vache fait l'objet d'un plan de développement spécifique focalisé sur le « tourisme durable de luxe » (Sarrasin & Renaud, 2014). L'activité touristique constituait une perspective tout à fait nouvelle pour les villageois. Le projet est lancé en 2013 et interrompus en 2015.

En 2014, les infrastructures touristiques se résument à une cinquantaine de chambres d'hôtel plus ou moins rudimentaires. Le projet de développement touristique constitue alors une révolution à plusieurs niveaux. Territoriale, d'abord, avec la construction de 1500 à 2500 chambres d'hôtel (Osna, 2020); le développement d'un réseau de sentiers; la construction d'un aéroport international et d'infrastructures routières ; d'un terrain de golf ; et la création d'une zone de conservation marine. Économique et sociale, ensuite, par la création d'un village touristique, incluant une école de formation pour les métiers du tourisme; une école de navigation; des restaurants, bars, boutiques d'art et d'artisanat locales; la mise en place de fermes diverses (culture sous serre, apiculture et aquaculture) (Gouvernement de la République d'Haïti, 2013; Sarrasin & Renaud, 2014).

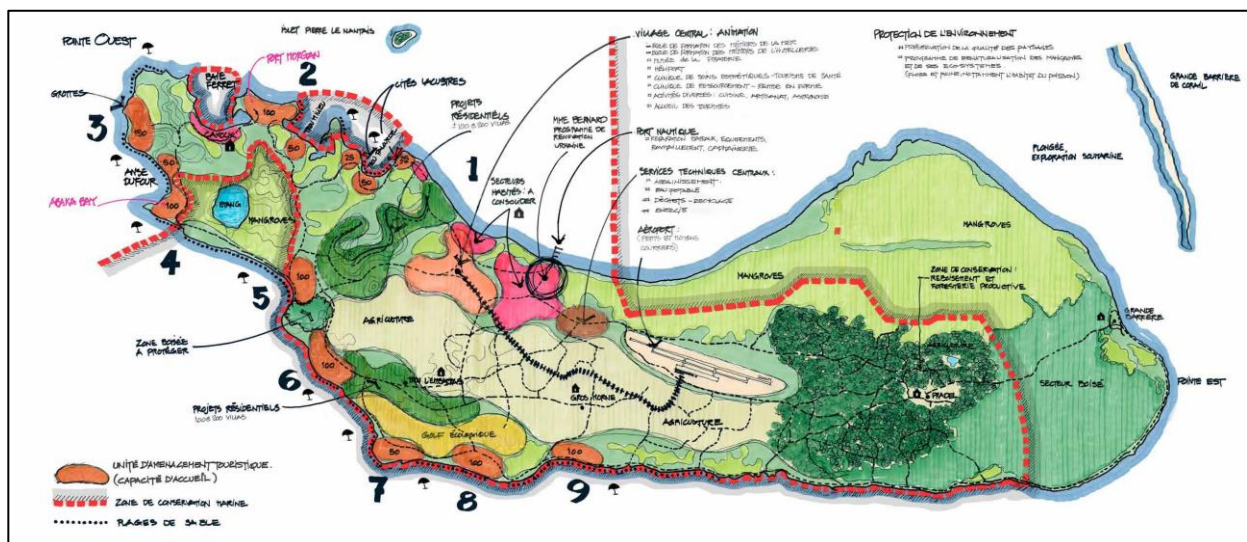


Figure 3: Plan conceptuel de développement touristique de l'île à vache (Gouvernement de la République d'Haïti, 2013)

B) L'ÉCHEC DU PROJET PAR L'OPPOSITION CITOYENNE

Bien que les autorités promeuvent l'écotourisme, l'absence totale de consultation crée une contradiction fondamentale avec le principe inhérent à cette forme de tourisme, qui requiert une participation locale. Les paysans n'ont eu aucune communication directe avec l'État : l'information sur le décret déclarant l'île comme une "zone réservée et zone de développement touristique" leur ai parvenus par le biais de la presse. Le gouvernement, délibérément, aurait choisi de ne pas informer la population locale et a remplacé les élus locaux par des agents exécutifs pour éviter toute résistance, motivé par les questions délicates liées à la dépossession du foncier (Osna, 2020).

L'espace touristique se construit alors dans un processus de dépossession qui favorise l'accumulation au bénéfice d'acteurs privilégiés, dont l'État et les investisseurs étrangers, dans une logique de

compétition internationale. L'historique des expériences passées d'expropriations en Haïti ayant créé un climat de méfiance, la population a rapidement exprimée son désaccord en constituant une structure de résistance locale (le KOPI) (Osna, 2020).

Les travaux sur l'île ont été confiés à des entreprises étrangères qui ont apporté leur propre main-d'œuvre. Il était question de la construction d'un aéroport international pour assurer l'arrivée directe des touristes depuis leur pays de départ. Actuellement, il n'y a qu'une piste en terre battue de près de 1200 mètres à l'est de l'île. Le projet se situe au sein d'une zone à haute valeur écosystémique de la commune, dotée d'une réserve de mangroves. De plus, le gouvernement a omis de réaliser une étude d'impact social et environnemental, une démarche normalement exigée pour les mégaprojets. Dès le début, les travaux initiés de l'aéroport ont engendré des problèmes environnementaux (Osna, 2020).



Figure 4: Une partie de la piste d'atterrissage du projet d'aéroport de l'île-à-Vache (Osna, 2022)

L'image illustrative ci-haut d'une partie de la piste restante montre le déboisement réalisé. Les tranchées effectuées pour faciliter les travaux de construction des voies de communication ont causé des dégâts considérables aux espaces naturels et aux habitations.

Les travaux ont provoqué l'abattement systématique des arbres. En ce sens, ce projet a eu des impacts socio-environnementaux néfastes pour la communauté. D'un autre côté, l'opération de dépossession des paysans, la destruction de leurs jardins et de leurs champs agricoles et forestiers ont dégradé leurs conditions matérielles d'existence. Ainsi, des paysans autonomes et indépendants qui vivaient de leur parcelle de terre sont devenus appauvris. Le gouvernement n'avait pas prévu de mesures de dédommagement et de réparation pour ces derniers (Osna, 2020).

L'élaboration de la destination touristique de l'île-à-Vache révèle clairement le processus de marchandisation des éléments sociaux à des fins lucratives. Cette mise en scène de l'identité locale transforme les relations sociales entre les visiteurs et les habitants, le mode de vie local, et le cadre naturel en produits commerciaux (Jeannite & Lapointe, 2016).

IV.2. NATURES SEEKERS : SUCCES D'UN PROJET ECOTOURISTIQUE COMMUNAUTAIRE A TRINIDAD-ET-TOBAGO

La République de Trinidad-et-Tobago, située à l'extrême sud de l'arc des Petites Antilles, se distingue dans la région Caraïbe par sa dépendance quasi-exclusive du secteur industriel et gazier. Malgré une

croissance économique continue au cours des deux dernières décennies, le pays fait face à des défis persistants, tels que le chômage et la pauvreté. Dans ce contexte, le gouvernement a lancé une politique de diversification économique, identifiant le tourisme comme l'un des secteurs potentiels pour atténuer la pauvreté (Augier, 2014).



Figure 5: Organisation du territoire de Trinidad (Augier, 2014)

A) CONTEXTE TERRITORIAL ET SOCIO-ECONOMIQUE DE TRINIDAD-ET-TOBAGO

Les ressources en hydrocarbures du pays sont pleinement exploitées par les industries pétrochimiques et de gaz naturel qui occupent une position dominante dans l'économie (Lewis & Jordan, 2008). Elles contribuent à plus de 40% du PIB en 2006, représentant 90% des exportations et générant 60% des recettes gouvernementales. Les autres sources de revenus incluent l'agriculture et les services, notamment le tourisme, qui représente 4,3% du PIB en 2006 (Augier, 2014; Commission européenne & Gouvernement de Trinidad-et-Tobago, 2008).

Pendant les années 1960-1970, l'abondance des revenus pétroliers a stimulé la croissance de l'emploi dans le secteur public, facilité des investissements dans les infrastructures, et amélioré les conditions de vie de la population. Cependant, la situation a pris un tournant négatif avec l'effondrement des prix du pétrole au milieu des années 1980. Le déclin rapide du secteur agricole, en particulier la production de canne à sucre, a également contribué à la détérioration économique. Pendant cette période, le PIB par habitant a chuté, le chômage a doublé passant de 10 à 20% en dix ans, les dépenses publiques ont diminué, et la pauvreté a augmenté. À partir de 1994, le pays a connu une nouvelle phase de croissance économique soutenue, atteignant environ 8% entre 2000 et 2007, principalement grâce aux industries pétrolières et gazières (Augier, 2014; Edwards, 2016). Bien que les indicateurs sociaux de Trinidad soient élevés par rapport à la moyenne régionale, avec la majorité de la population ayant accès aux services de santé, à l'eau potable, et à l'assainissement, des défis persistent, notamment liés au chômage et à la pauvreté. De plus, l'île est confrontée à des problèmes environnementaux, tels que des pollutions résultant d'une utilisation inadéquate du sol, des activités extractives non réglementées, et des rejets urbains, industriels et agricoles dans les espaces naturels, accentuant la vulnérabilité des populations, en particulier en milieu rural (Augier, 2014).

Trinidad-et-Tobago commence à exploiter son potentiel touristique bien plus tard que les îles voisines. C'est dans les années 1990 que le gouvernement se tourne vers le tourisme, comme stratégie de diversification économique visant à soutenir l'agriculture locale, à générer des emplois et à créer des opportunités de progrès social et économique pour le pays (Augier, 2014; Lewis & Jordan, 2008).

L'île de Tobago a d'avantage été ciblée par le tourisme balnéaire en raison de ses plages remarquables. En revanche, l'île de Trinidad a axé son développement sur l'écotourisme, mettant en avant la diversité écologique, notamment la présence d'espèces rares telles que les tortues marines, l'abondance des ressources naturelles, ainsi que le riche patrimoine culturel du territoire (le carnaval de Trinidad, les fêtes religieuses indiennes, etc.). Le gouvernement met l'accent sur diverses stratégies basées sur l'entrepreneuriat local, une approche participative intégrée, et la préservation de l'environnement (Augier, 2014; Gouvernement de Trinidad-et-Tobago, 2010).

B) L'EXPERIENCE NATURE SEEKERS A MATURA

Matura est un petit village situé au nord-est, comme illustré dans la figure X, faisant partie de la région de Trinidad qui présente le taux de pauvreté le plus élevé. Les activités traditionnelles dans cette localité comprennent l'agriculture, la chasse, la pêche, ainsi que quelques emplois gouvernementaux. La communauté dépendait principalement de la vente de viande, d'œufs et de carapaces de tortues marines. La plage de Matura étant reconnue comme un site de nidification important pour les tortues luths (Augier, 2014; Hodge, 2004).

Dans les années 1970-1980, le taux d'abattage des femelles en ponte est trop élevé sur les plages de Matura. La réglementation se durcit : certaines activités sont interdites et l'accès à la plage durant la

période de nidification se fait sous réserve de l'obtention d'un permis délivré par la Section Faune de la Division des Forêts. Les habitants expriment leur mécontentement, car ils perdent une partie de leurs revenus et les usages récréatifs de la plage sont restreints.

Le responsable de la Section Faune a conscience que la participation des villageois est nécessaire pour protéger les 11km de plage. Des réunions sont organisées avec la communauté autour de l'introduction de l'activité touristique et aboutissent sur la mise en place d'une formation de guide touristique. Cette formation a pour but de sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux de la protection des tortues luths, dans la perspective de valorisation du site à des fins touristiques. En 1990, les participants constituent un groupe de protection de la nature : les « *Nature Seekers* » (Augier, 2014; Nature Seekers, s. d.).

Initié en 1990, le projet a fonctionné pendant plusieurs années grâce au travail bénévole, sans générer de revenus monétaires. Obtenir des financements a été difficile, car la viabilité du projet n'était pas reconnue par la plupart des organismes. Après trois années d'engagement soutenu de la communauté, le gouvernement a confié à Nature Seekers la responsabilité d'effectuer des patrouilles sur la plage et de fournir des services de guide aux visiteurs (Nature Seekers, s. d.).



La structure a actuellement trois domaines d'interventions :

Figure 6: Excursion touristique pour l'observation des tortues par le groupe Nature Seekers (CANARI, 2020)

- 1) La conservation et la protection des ressources marines et forestières (protection des tortues, recherche scientifique, reboisement et prévention des incendies de forêt, développement de projets de foresterie agrobiologique, activité de guides touristiques sur la plage et en forêt)
- 2) L'appui à l'entrepreneuriat (participation aux hébergements en maison d'hôtes, y compris les services de restauration)
- 3) Le développement social et communautaire de Matura notamment sur le plan du tourisme.

Nature Seekers est autonome financièrement. Une partie des revenus provient d'organisations non gouvernementales proposant des voyages organisés, dont une partie du montant est directement reversée à Nature Seekers (par exemple, 64% pour une expédition d'Earthwatch). Le reste des revenus provient des visites payantes. La structure emploie actuellement 38 personnes originaires de Matura. Certains anciens braconniers et leurs familles (au nombre de 8) sont devenus fervents défenseurs de la conservation des tortues et participent activement aux initiatives de l'association (Augier, 2014; Nature Seekers, s. d.).

Le taux de mortalité des tortues est passé de 30% à 0%, et Nature Seekers développe d'autres initiatives visant à renforcer leur protection. Depuis 2006, l'association a élargi son offre en proposant de nouveaux circuits guidés dans le Parc National et la Réserve Forestière, tels que l'observation des singes hurleurs (Augier, 2014; Nature Seekers, s. d.).

Cependant, les guides opèrent pendant la nuit, ce qui n'est pas compatible avec le statut de mères célibataires, qui représentent les foyers les plus vulnérables. Il est essentiel de développer des emplois qui puissent être conciliés avec leurs contraintes familiales afin d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté. Il est également crucial de garantir la stabilité des revenus touristiques, car une activité exclusivement saisonnière ne permet pas aux ménages de subvenir à leurs besoins tout au long de l'année.

L'ensemble de la communauté a adhéré au projet, et le lien communautaire a été renforcé autour de l'engagement de Nature Seekers. La communauté a le pouvoir de prendre les décisions qui concernent la protection des ressources naturelles, avec le soutien technique de la Division des forêts. La gestion adaptative des ressources naturelles est revue chaque année en concertation. Il n'y a pas de rapport hiérarchique entre la communauté et l'état, qui n'intervient ni dans la gestion, ni dans les missions de l'association. L'état définit un cadre réglementaire et apporte une assistance technique, par exemple lors des formations nécessaires au développement des activités écotouristiques (Augier, 2014).

V. BILAN DES POLITIQUES ET PROJETS ECOTOURISTIQUES

Dans quelle mesure l'écotourisme peut-il concilier optimisation de la croissance économique, juste répartition des richesses, et pleine considération des limites de l'environnement ?

V.1. DIMENSION ECONOMIQUE

La dimension économique de l'écotourisme est souvent mise en avant dans la littérature scientifique, suggérant qu'elle prévaut sur les autres dimensions. En réalité, l'intérêt économique devrait être considéré au même niveau que les autres objectifs du développement durable.

L'écotourisme constitue une source significative de revenus pour les gouvernements nationaux. Cependant, dans la plupart des études cette affirmation se base sur l'évolution positive du PIB, et ne fournit donc pas d'information sur la répartition des richesses au sein du pays.

La création d'emplois est un indicateur généralement positif dans la plupart des cas. L'écotourisme offre à la population locale des opportunités d'emploi, permettant ainsi de remplacer les activités d'exploitation des ressources naturelles. Cependant, bien que cette tendance soit positive, les emplois destinés aux habitants locaux sont parfois saisonniers, et souvent peu rémunérés. Les postes de gestion touristique sont fréquemment attribués à des étrangers, tandis que les membres des communautés locales sont cantonnés aux fonctions telles que cuisinier, chauffeur et entretien ménager (Rbigui, 2008). L'artisanat demeure une opportunité pour les membres de la communauté de diversifier leurs activités, mais ne génère pas un revenu significatif et la diversification des activités de production apparaît relativement limitée. Tout comme le tourisme classique, à mesure que l'écotourisme se développe dans une région donnée, il engendre une dépendance accrue de la population locale à ce secteur. En raison de la forte dépendance du secteur touristique aux aléas climatiques et aux changements politiques, cette situation peut amener les locaux à exercer un deuxième emplois informels (Rbigui, 2008).

L'expansion de l'écotourisme est associée à la mise en place d'infrastructures permettant des activités récréatives et, par conséquent, des dépenses accrues des touristes. Une corrélation positive est observée entre le développement de l'infrastructure touristique, l'amélioration des moyens de transport, les investissements et la génération de revenus pour la zone. Cette infrastructure facilite l'accès aux régions écotouristiques, et stimule le développement des petites et moyennes entreprises écotouristiques des secteurs de la restauration et de l'hôtellerie (Rbigui, 2008).

L'écotourisme ne devrait pas être envisagé comme l'unique solution au développement économique dans la Caraïbe. En effet, les trajectoires de croissance du tourisme et de la productivité économique montrent une tendance à se stabiliser après quelques années, soulignant les limites de la capacité de (l'éco)tourisme à maintenir une croissance durable. Les initiatives et les efforts ne doivent pas être concentrés exclusivement dans le secteur touristique, au détriment d'autres domaines d'activités porteurs de développement durable, créant ainsi une dépendance excessive envers ce seul secteur (Breton, 2007).

V.2. DIMENSION SOCIO-CULTURELLE

La participation populaire comme un principe clé du succès des initiatives d'écotourisme, favorisant

l'équilibre entre les dimensions du développement durable. Il est primordial que des organisations locales soient en charge, ou au minimum impliquées, dans les prises de décisions. Dans le cas contraire, les bénéfices de l'écotourisme profitent principalement aux propriétaires de l'industrie écotouristique et aux groupes dominants. Cependant, il a été montré que l'engagement envers la protection de l'environnement émerge après que les communautés locales et l'industrie du tourisme aient identifié des avantages concrets, notamment les gains économiques, liés à la préservation de la nature (Rbigui, 2008).

La mise en place d'une infrastructure adéquate pour soutenir le développement de l'écotourisme (routes, transport, moyens de communication) permet par la même occasion l'ouverture de certaines communautés sur le milieu extérieur et de faciliter la mobilité sociale des locaux.

Bien que dans certains cas la culture locale s'est vue préservée, l'écotourisme n'est généralement pas un facteur de renforcement de l'identité culturelle pour les communautés hôtes. Dans certains cas d'interaction entre les visiteurs et des communautés isolées, le style de vie occidental peut devenir un signe de modernité (notamment pour les jeunes) et causer une acculturation de ces dernières (Rbigui, 2008). Par ailleurs, mis à part des formations aux métiers du tourisme, l'éducation de la population locale est loin d'être la règle générale

Enfin, dans la majorité des cas, des formes de domination masculine exclut encore les femmes de la prise de décision; ces dernières ont moins d'opportunité d'accéder aux revenus générés par le développement de l'écotourisme.

V.3. DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

L'écotourisme est considéré comme une activité économique visant la protection et la restauration de l'environnement. Or, les études montrent une corrélation entre le contrôle local de la gestion de l'écotourisme, l'accès aux revenus, et des résultats positifs sur l'environnement. Lorsque l'écotourisme est une source de revenus, les membres de la communauté peuvent renoncer aux activités basées sur l'exploitation des ressources naturelles au profit de services (hôtellerie, vente de produits d'artisanat, visites guidées...). Une partie des revenus peut également être consacrée à la restauration de l'environnement (reboisement, sensibilisation, nouvelles technologies...). Ainsi, les ressources naturelles sont préservées sous réserve de participation des communautés locales.

Les états ont également une grande responsabilité. Ils doivent s'assurer d'une meilleure planification des espaces, prenant en compte les impacts environnementaux, et de l'élaboration de mesures réglementaires répondant à des exigences environnementales strictes. Les diverses mesures de préservation des écosystèmes ont forgé une réputation internationale à certaines îles, comme l'archipel équatorien des Galapagos. L'étiquette des espaces protégés a été exploitée par les promoteurs touristique comme argument de vente très attractif. Les associations de protection de la nature, comme WWF, et les organisations internationales, comme l'UNESCO, ont également soutenus la promotion touristiques de ces lieux. Les parcs et réserves ouvertes au public ont dû faire face à un afflux très important de visiteurs et à des dégradations environnementales qui n'auraient probablement pas eu lieu si ces espaces étaient restés en dehors des classements. La communication autour des préoccupations environnementales est alors facilement utilisée comme outils de marketing (Duvat, 2006)

ENJEUX	STRATEGIES DE SOLUTIONS
De nombreux gouvernements considèrent le tourisme comme un moyen de générer des devises étrangères, plutôt que de lutter contre la pauvreté. Les institutions et les processus décisionnels sont souvent structurés de telle sorte que les intérêts des populations locaux ne sont pas la priorité, ou même pas pris en compte. Lorsque l'engagement des états existe, il peut être difficile d'identifier et de mettre en œuvre le large éventail de réformes nécessaires.	Evaluer et renforcer l'engagement des institutions ; Renforcer la capacité des institutions à mettre en œuvre les engagements ; Evaluer les mesures mises en œuvre en continu ; Instaurer des processus participatif ; Investir dans des infrastructures touristiques cohérentes avec les besoins locaux
Les emplois de l'industrie (éco)touristique occupés par les locaux sont peu qualifiés et parfois précaires. Ces emplois ne favorisent pas toujours le développement de compétences ou la hausse du niveau d'éducation.	Développer des formations qualifiantes et ciblées aux profils des locaux ; investir dans l'éducation Elaborer et mettre en œuvre des normes de travail Prévenir le développement d'activités illégales ou néfastes pour les communautés (« tourisme » sexuel, travail des enfants, insécurité ...)
La mise en tourisme d'un lieu peut accentuer sa dépendance vis-à-vis des activités (éco)touristiques, des aléas et catastrophes naturelles, et des économies extérieures.	Diversifier les activités économiques locales pour une plus grande résilience
L'(éco)tourisme peut entraîner la perte ou la réduction de l'accès aux terres et aux ressources naturelles, ou leur dégradation. Les mesures d'atténuation peuvent parfois entrer en conflit avec les moyens de subsistance, plutôt que de les améliorer.	Transférer les droits d'occupation des terres ou des espèces sauvages aux populations locales ; Appliquer des mesures d'atténuation des impacts du tourisme ;
L'(éco)tourisme peut accentuer l'épuisement des ressources naturelles, l'augmentation de la pollution et des déchets solides, la dégradation de la faune et la flore, l'urbanisation et des problèmes d'érosion, ainsi que des soucis liés au surpeuplement et à la hausse du trafic.	Développer les mesures de préservation et de restauration de l'environnement grâce aux revenus de l'écotourisme ; Responsabiliser les communautés locales en les intégrant à la prise de décisions autour des questions environnementales
La tourisme peut entraîner une acculturation des populations locales et un effet de muséification.	Sensibiliser les touristes aux questions culturelles ; Etablir des codes de conduite appropriés au contexte culturel ; Valoriser et réaffirmer les identités locales

Figure 7: Enjeux de l'écotourisme et stratégies de solutions (DFID, 1999 ; Autrice)

CONCLUSION

La diversité des situations présentées dans la littérature scientifique, illustrent la complexité des relations existantes entre le développement du tourisme, le développement économique et la gestion raisonnée de l'environnement. Le tourisme est loin d'être le seul facteur à prendre en considération, il se joue dans un contexte plus large incluant les dynamiques démographiques et socio-économiques locales, ainsi que le cadre politique, institutionnel et les relations qu'entretiennent les îles avec les états extérieurs. De plus, il est difficile de faire un bilan du tourisme en Caraïbes car il n'existe pas toujours d'observatoire du tourisme ni de statistiques actualisées. Bien qu'il soit admis que le tourisme y cause des dégradations, il n'est pas aisé d'identifier leur origine, évaluer leur gravité, et d'élaborer des solutions pertinentes.

Malgré tout, il est clair que le tourisme classique a atteint ses limites, et son omnipotence est enfin remise en question. Ce tourisme, en grande partie généré par les pays riches et industrialisés, est insuffisamment diversifié et profite incontestablement aux groupes dominants ayant des intérêts financiers extérieurs. Il dégrade les écosystèmes naturels et sociaux, en portant directement ou indirectement préjudice aux communautés locales. Ce tourisme fragile d'avantage les territoires insulaires, déjà particulièrement vulnérables au changement climatique et aux aléas économiques, en raison de leurs contextes géographiques et historiques. Pourtant, la survie du secteur touristique dépend de l'état de conservation des sites, et donc des actions de valorisation et de préservation mises en place. On assiste à un engouement pour l'écotourisme, présenté comme une solution pour atteindre les objectifs de justice sociale et environnementale, sur la base de la participation des communautés locales.

La Caraïbe profite d'un patrimoine environnemental, naturel autant qu'historique et culturel sans égal. Ces atouts nombreux sont capables d'ouvrir de larges perspectives de développement d'un tourisme responsablement planifié. La "tropicalité", bien qu'elle puisse servir à unir dans une certaine mesure les nations caribéennes en tant que trait identitaire commun, ne doit pas faire abstraction des particularités et particularismes propres à chaque région. La nouvelle proposition touristique doit s'ajuster aux contraintes environnementales et mettre en avant les atouts spécifiques de chaque pays, sans se plier exclusivement aux préférences des touristes. Sinon, il y a le risque de transformer l'expérience touristique en un simple voyage superficiel, où le visiteur ne découvrira que ce qu'il avait préalablement souhaité voir, perdant ainsi le caractère authentique d'une rencontre enrichissante.

L'enjeu est de concilier le développement économique des îles grâce à l'activité touristique, tout en préservant la soutenabilité des lieux fréquentés. Il revient aux nations caribéennes de promouvoir des initiatives propices à encourager le développement durable de leur secteur touristique, en intégrant de manière incontournable le respect des valeurs éthiques associées à l'écotourisme.

BIBLIOGRAPHIE

- Amadou, A., & Clerides, S. (2010). *Prospects and Limits of Tourism-Led Growth : The International Evidence*.
- Amirou, R., Houellebecq, M., Amirou, R., & préface de Michel Houellebecq. (2012). *L'imaginaire touristique*. CNRS éditions. <https://go.exlibris.link/RsdMCGw8>
- Angeon, V., & Saffache, P. (2008). Les petites économies insulaires et le développement durable : Des réalités locales résilientes ? *Études caribéennes*, 11. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.3443>
- Architecture for Humanity. (2013). *Diagnostic Technique et Participatif de 'Ile à Vache, Haïti*.
- Augeraud-Veron, E., & Augier, L. (2005). *Tourisme éducation et croissance économique*. [https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=FgTQpbA04XkC&oi=fnd&pg=PA187&dq=Augeraud-Veron+E,+Augier+L.+\(2005\),+Tourisme,+%C3%89ducation+et+Croissance+%C3%A9conomique&ots=ypasOdCoW0&sig=krg6a_dCZRO29syS01xMpYpeXTY#v=onepage&q=Augeraud-Veron%20E%2C%20Augier%20L.%20\(2005\)%2C%20Tourisme%2C%20%C3%89ducation%20et%20Croissance%20%C3%A9conomique&f=false](https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=FgTQpbA04XkC&oi=fnd&pg=PA187&dq=Augeraud-Veron+E,+Augier+L.+(2005),+Tourisme,+%C3%89ducation+et+Croissance+%C3%A9conomique&ots=ypasOdCoW0&sig=krg6a_dCZRO29syS01xMpYpeXTY#v=onepage&q=Augeraud-Veron%20E%2C%20Augier%20L.%20(2005)%2C%20Tourisme%2C%20%C3%89ducation%20et%20Croissance%20%C3%A9conomique&f=false)
- Augier, D. (2014). Tourisme pro-pauvre dans les Petites Antilles : Éléments de réflexion à partir de l'exemple d'île de Trinidad. *Études caribéennes*, 24-25. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.6535>
- Breton, J.-M. (2007). Tourisme alternatif et développement durable dans la Caraïbe : Problématique socioculturelle et stratégies politiques. *Téoros: Revue de recherche en tourisme*, 26(1), 46. <https://doi.org/10.7202/1070995ar>
- Briguglio, L. (2008). *Sustainable tourism in small island jurisdictions with special reference to Malta*.
- Cazes, G. (1989). L'île tropicale, figure emblématique du tourisme international. *Îles et Archipels*, 10(1), 37-54.
- CNRTL. (s. d.). *SITE : Définition de SITE*. Consulté 30 mars 2023, à l'adresse <https://cnrtl.fr/definition/site>
- Commission européenne & Gouvernement de Trinidad-et-Tobago. (2008). *Country strategy paper for the period 2008-2013*.
- Dehoorne, O. (2007). Le tourisme dans la Caraïbe : De la nécessité de sortir du tourisme de masse. *Téoros: Revue de recherche en tourisme*, 26(1), 3. <https://doi.org/10.7202/1070988ar>

- Dehoorne, O. (2010). *Du tourisme balnéaire à l'écotourisme. De nouvelles stratégies touristiques dans la Caraïbe.*
- Dehoorne, O., Murat, C., & Petit-Charles, N. (2009). Le tourisme de croisière dans l'espace caribéen : Évolutions récentes et enjeux de développement. *Études caribéennes*, 13-14. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.3843>
- Dehoorne, O., & Saffache, P. (2008). Le tourisme dans les îles et rivages tropicaux : Enjeux, menaces et perspectives. *Études caribéennes*, 9-10. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.1413>
- Dehoorne, O., Saffache, P., & Augier, D. (2007). Tourisme, écotourisme et stratégies de développement dans la Caraïbe. *Études caribéennes*, 6. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.3383>
- Deprest, F. (1997). *Enquête sur le tourisme de masse : L'écologie face au territoire.* Belin.
- DFID. (1999). Departmental report. <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5a79d96a40f0b670a8025e02/deptreport98-99.pdf>
- Dupont, L. (2009). Cointégration et causalité entre développement touristique, croissance économique et réduction de la pauvreté : Cas de Haïti. *Études caribéennes*, 13-14. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.3780>
- Dupont, L. (2015). La relation entre tourisme, croissance et développement inclusifs dans les petites destinations insulaires de luxe : L'exemple d'Anguilla dans la Caraïbe. *Études caribéennes*, 30. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.7409>
- Duvat, V. (2006). Mondialisation touristique et environnement dans les petites îles tropicales. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 59(236), Article 236. <https://doi.org/10.4000/com.616>
- Edwards, L. K. (2016). *Policy-Practice Mismatch ? Sustainable Nature-Based Tourism in Trinidad and Tobago.* <http://hdl.handle.net/10012/10394>
- Fennell, D. A. (2001). A Content Analysis of Ecotourism Definitions. *Current Issues in Tourism*, 4(5), 403-421. <https://doi.org/10.1080/13683500108667896>
- Froger, G., Marzouki, M., & Ballet, J. (Éds.). (2010). *Tourisme durable dans les Suds?* Peter Lang.
- Gagnon, C., & Gagnon, S. (2006). *L'écotourisme, entre l'arbre et l'écorce : De la conservation au développement viable des territoires.* Presses de l'université du Québec.
- Gay, J.-C. (2000). *La mise en tourisme des îles intertropicales.* 58, 17-22.
- Géoconfluences. (2011a). *Mise en tourisme, touristification* (ISSN : 2492-7775) [Terme]. Géoconfluences; École normale supérieure de Lyon. <http://geoconfluences.ens->

- Géoconfluences. (2011b). *Tourisme* (ISSN : 2492-7775) [Terme]. Géoconfluences; École normale supérieure de Lyon. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/tourisme>
- Goavec, C., & Hoarau, J.-F. (2015). *Vulnérabilité économique structurelle et dépendance touristique : Quels enseignements pour les petites économies insulaires en développement*.
- Goujon, M., & Hoarau, J.-F. (2020). Les îles touristiques à la merci du changement climatique : Une évaluation par un indice synthétique de vulnérabilité physique. *Revue d'économie du développement*, 28(1), 69-106. <https://doi.org/10.3917/edd.341.0069>
- Gouvernement de la République d'Haiti. (2013). *Ile-à-Vache. Proposition préliminaire de développement touristique*.
- Gouvernement de Trinidad-et-Tobago. (2010). *National tourism policy of Trinidad and Tobago*. <https://www.biodiversity.gov.tt/index.php/legislative-framework/policies/national-tourism-policy-2010.html>
- Hodge, C. E. (2004). *Mark-recapture estimation of the leatherback sea turtle (Dermochelys coriacea) nesting population at Matura beach*. Duke University.
- HyperGeo. (2020). *Mise en tourisme*. <https://hypergeo.eu/mise-en-tourisme/>
- Insee. (2016). *Définition—Développement durable*. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>
- Jeannite, S. (2018). *Tourisme, mondialisation et développement. Une analyse d'économie politique internationale de la diffusion du tourisme en Haïti*. Université du Québec à Montréal.
- Jeannite, S., & Lapointe, D. (2016). La production de l'espace touristique de l'Île-à-Vache (Haïti) : Illustration du processus de développement géographique inégal. *Études caribéennes*, 33-34. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.8810>
- Jeannite, S., & Sarrasin, B. (2018). Structures du système international et diffusion du tourisme en Haïti: In *La domination touristique* (p. 117-126). Éditions Syllepse. <https://doi.org/10.3917/syll.cetri.2018.03.0117>
- Jolin, L. (2001). Marie Lequin, Écotourisme et gouvernance participative, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001, 234 p. *Téoros: Revue de recherche en tourisme*, 20(2), 63. <https://doi.org/10.7202/1071646ar>
- Kadri, B., Bondarenko, M., & Pharicien, J.-P. (2019). La mise en tourisme : Un concept entre déconstruction et reconstruction. Une perspective sémantique. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 38(1), Article 1. <https://journals.openedition.org/teoros/3413>
- Koens, K., Postma, A., & Papp, B. (2018). Is Overtourism Overused? Understanding the Impact of Tourism in a City Context. *Sustainability*, 10(12), 4384. <https://doi.org/10.3390/su10124384>

- Lamic, J.-P. (2010). *Tourisme durable : Utopie ou réalité?* L'Harmattan.
- Leroux, E. (2010). Vers un Tourisme Durable ou un écotourisme. *Management & Avenir*, 34(4), 234. <https://doi.org/10.3917/mav.034.0234>
- Lewis, A., & Jordan, L. (2008). Tourism in Trinidad and Tobago : Carving a niche in a petroleum-based economy. *International Journal of Tourism Research*, 10(3), 247-257. <https://doi.org/10.1002/jtr.654>
- Logossah, K., & Maupertuis, M.-A. (2007). La spécialisation touristique des petites économies insulaires en développement est-elle une voie de croissance durable ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, mai(1), 35-55. <https://doi.org/10.3917/reru.071.0035>
- Maignan, A. (2008). Originalité et vulnérabilité du tourisme dans l'île d'Anguilla (Petites Antilles). *Études caribéennes*, 11. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.3492>
- McElroy, J. L. (2006). Small island tourist economies across the life cycle. *Asia Pacific Viewpoint*, 47(1), 61-77. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8373.2006.00303.x>
- McElroy, J. L., & De Albuquerque, K. (1998). Tourism penetration index in small Caribbean islands. *Annals of Tourism Research*, 25(1), 145-168. [https://doi.org/10.1016/S0160-7383\(97\)00068-6](https://doi.org/10.1016/S0160-7383(97)00068-6)
- Mondou, V., & Pébarthe-Désiré, H. (2016). L'accessibilité aérienne aux espaces insulaires comme révélateur des mutations des systèmes touristiques : Les cas des îles de l'océan Indien (Réunion, île Maurice, Seychelles, Maldives). *Téoros*, 32(2), 58-68. <https://doi.org/10.7202/1036595ar>
- Mycoo, M. A. (2018). Beyond 1.5 °C : Vulnerabilities and adaptation strategies for Caribbean Small Island Developing States. *Regional Environmental Change*, 18(8), 2341-2353. <https://doi.org/10.1007/s10113-017-1248-8>
- Nature Seekers. (s. d.). *History and background*. Consulté 16 décembre 2023, à l'adresse <https://natureseekers.org/history/>
- Nowak, J.-J., & Sahli, M. (2007). Coastal Tourism and 'Dutch Disease' in a Small Island Economy. *Tourism Economics*, 13, 49-65. <https://doi.org/10.5367/000000007779784452>
- Osna, W. (2020). *Une analyse sociohistorique de la résistance paysanne de l'Île-à-Vache (Haïti) face au projet de développement (éco) touristique de l'État*.
- Osna, W. (2022). *(Éco)tourisme en Haïti : Le cas du mégaprojet Destination Île à Vache*.
- Prats, M., & Thibault, J.-P. (2003). *Qu'est-ce que l'esprit des lieux*.
- Rbigui, L. (2008). *L'application et l'évaluation du développement durable : Le cas de l'écotourisme*. Université Laval Québec.
- Russell, R. (2006). Chaos Theory and its Application to the TALC model. In R. Butler (Éd.), *The*

Tourism Area Life Cycle, Vol.2 (p. 164-180). Multilingual Matters.
<https://doi.org/10.21832/9781845410308-019>

- Sarrasin, B., & Renaud, L. (2014). Quel tourisme pour Haïti : De la résilience à l'émergence d'une nouvelle destination ? *Études caribéennes*, 27-28.
<https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.6777>
- Séraphin, H. (2013). A Human Resources Approach of Haiti's Performance as a Tourist Destination. *Tourisme & Territoire / Tourism & Territory*, 3.
- Séraphin, H. (2014). Les Jeux d'influences dans le tourisme : Cas d' Haïti. *Journal of Haitian Studies*, 20(2), 144-164. <https://doi.org/10.1353/jhs.2014.0024>
- Sheller, M. (2003). *Consuming the Caribbean* (0 éd.). Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9780203417942>
- Singh, D. R. (2008). Small Island Developing States (SIDS) : Tourism and Economic Development. *Tourism Analysis*, 13(5), 629-636.
<https://doi.org/10.3727/108354208788160432>
- Smith, S. H. (1988). Cruise ships : A serious threat to coral reefs and associated organisms. *Ocean and Shoreline Management*, 11(3), 231-248. [https://doi.org/10.1016/0951-8312\(88\)90021-5](https://doi.org/10.1016/0951-8312(88)90021-5)
- Vanegas Sr, M., & Croes, R. (2003). Growth, development and tourism in a small economy : Evidence from Aruba. *International Journal of Tourism Research*, 5, 315-330.
<https://doi.org/10.1002/jtr.441>
- Vast, C. (1989). Aquariums publics dans les îles tropicales : Intérêts touristique, scientifique, écologique et économique. *Îles et Archipels*, 10(1), 59-76.
- Wilkinson, P. F. (1989). Strategies for tourism in island microstates. *Annals of Tourism Research*, 16(2), 153-177. [https://doi.org/10.1016/0160-7383\(89\)90065-0](https://doi.org/10.1016/0160-7383(89)90065-0)

ANNEXES

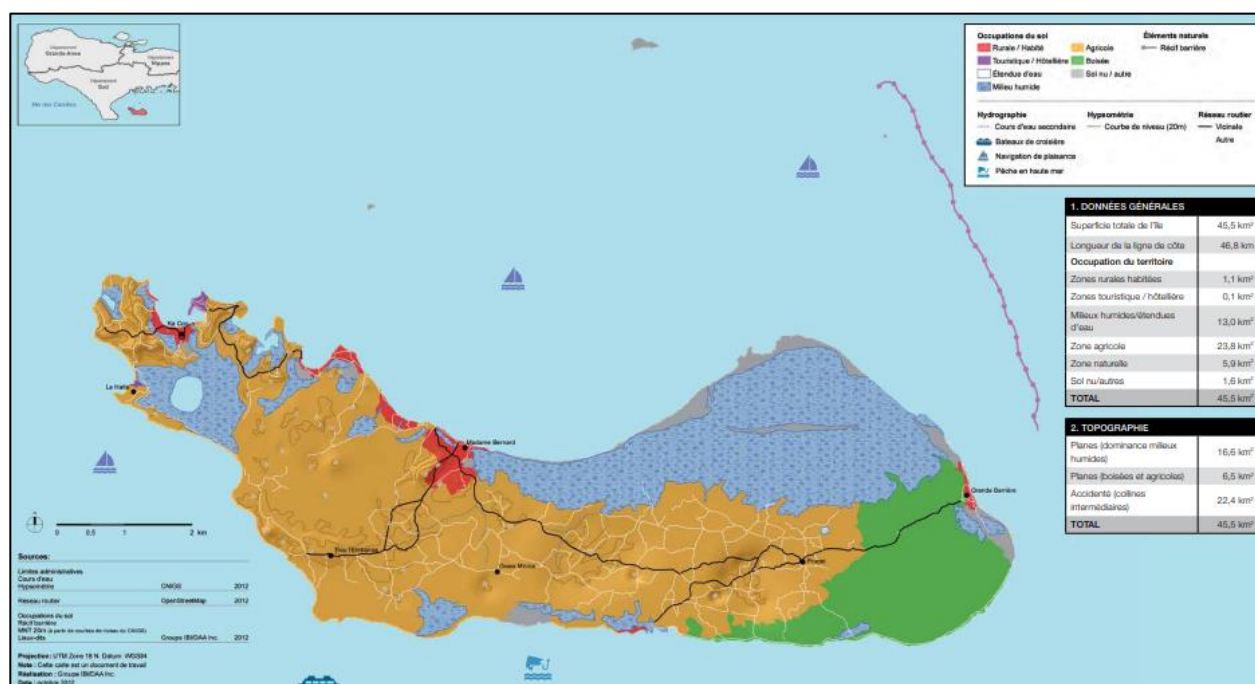
Annexe 1: Les retombées économiques de l'écotourisme pour un budget de 1000 dollars US (hors coût du transport international) (Dehoorne et al., 2007)	35
Annexe 2: Les dimensions de la durabilité touristiques dans le ZTDC (Dehoorne, 2010)	36
Annexe 3 : Carte de l'Ile-à-Vache (Architecture for Humanity, 2013)	37

Annexe 1: Les retombées économiques de l'écotourisme pour un budget de 1000 dollars US (hors coût du transport international) (Dehoorne et al., 2007)

Totale des parts restantes dans l'économie locale : 60%	
Hébergement et restauration (petites structures familiales ou communautaires dont l'approvisionnement s'organise à partir des ressources de la société d'accueil)	30 %
Transports et déplacements locaux (transports privés ou communautaires, spécifiques ou à la disposition de toute la communauté, appartenus localement)	10-20 %
Services et prestations diverses (reposant sur des ressources humaines locales : les guides, l'initiation à des activités artisanales, encadrement d'activités ludiques)	10-12 %
Soutien de projets de développement locaux (projets communautaires destinés à consolider l'encadrement éducatif et médical, à soutenir des programmes environnementaux ou encore l'ouverture de nouvelles structures touristiques)	6-10 %
Part investie hors de la l'économie locale (administration, communication et relais commerciaux, partenariat avec des guident nationaux ne résidant pas dans la zone d'accueil) : 40 %	

DIMENSIONS DE LA DURABILITE		
DIMENSION PATRIMONIALE	DIMENSION ECONOMIQUE	DIMENSION SOCIALE
Critères		
Renouvellement de ressources	Rentabilité, intégration territoriale du tourisme	Participation communautaire (prise de décision, planification et répartition des bénéfices de l'activité touristique)
Préservation et gestion de l'environnement	Communauté d'intérêt	Bien-être, dignité humaine, respect
Valorisation du patrimoine (naturel, historique, artistique et culturel local)	Souplesse, adaptation, innovation	Education, sensibilisation, formation
Qualité du cadre de vie favorable aux relations humaines	Maîtrise du développement touristique	Aides aux initiatives
		Accessibilité, systèmes interrégionaux de transports
Indicateurs normatifs (communs à toutes les destinations)		
Consommation et gestion énergétiques	Intégration de l'économie locale	Origine de l'emploi dans le secteur du tourisme
Consommation d'eau, qualité de l'eau, accès à l'eau potable	Satisfaction du touriste	Prostitution infantile
Préservation et gestion de l'environnement, contrôle des impacts environnementaux		Sécurité des touristes
Efficacité des systèmes de traitement des déchets solides, efficacité de la gestion et traitement des eaux usées		
Valorisation des identités et de la culture		
Indicateurs locaux (déterminés par les destinations)		
Inventaires de la flore et de la faune	Fréquentation touristique, étalement de la saison	Aide à la création d'entreprise, aide à la promotion du développement durable dans les entreprises, Droit syndical dans les entreprises
Zones sensibles	Réseau tourisme durable	Diffusion de l'information
Valorisation de l'architecture traditionnelle	Recherche, coopération, coordination	Communication institutionnelle
Valorisation paysagère	Dispositif d'observation et d'évaluation	Niveau et système de formation
Odeurs et bruits	Stratégie marketing	Réseaux de distribution et de vente
Circulation routière	Pluriactivité	Liaisons aériennes et maritimes
Activité agricole	Pouvoir public, planification	Aide à la promotion du savoir traditionnel
		Accès aux personnes en difficulté

Annexe 3 : Carte de l'Île-à-Vache (Architecture for Humanity, 2013)



Directeur de recherche : Vincent Rotgé

Etudiante : Mona Payet-Alaux

PFE/DAE5 ; ITI ; 2022-2023

L'écotourisme peut-il constituer une alternative éthique et durable aux dégâts du tourisme traditionnel dans les espaces insulaires des Caraïbes ?

Sujet initial : Dans quelle mesure la dégradation potentielle d'un site par les impact négatifs de sa « mise en tourisme » est-elle évitable ?

Résumé : Ce travail aborde les dégradations environnementales et socio-culturels engendrées par le tourisme sur les espaces insulaires. La légitimité du tourisme comme activité économique principale et levier de développement pour ces territoires est questionnée. Puis, il traite de l'émergence des préoccupations environnementales dans le domaine touristique, et du développement de l'écotourisme qui en découle. Deux projets d'écotourisme dans les Caraïbes seront présentés : le projet de grande envergure de l'Ile-à-Vache à Haïti, et l'expérience locale Nature Seekers à Matura. Enfin, un bilan des politiques écotouristiques sera présenté selon 3 dimensions principales : économique, socio-culturelle, et environnementale.

Mots Clés : Tourisme, Caraïbes, Ecotourisme, Environnement, Economie touristique.